

## MOT DE LA DIRECTION

Bonjour chers parents,

Après une rentrée bien réussie, voici le début du mois d'octobre qui amène l'automne! La routine s'est installée graduellement et les apprentissages vont bon train. Comme vous le savez, l'intérêt que vous accordez au vécu scolaire de votre enfant est très important pour nous et pour votre enfant. Les accompagner est une bonne occasion de les encourager et de les guider dans leur cheminement scolaire sans oublier qu'il devient une belle occasion de rapprochement.

Nous vous souhaitons un bel automne.

Dominique Caron  
Directeur

Brigitte Kane  
Directrice adjointe

**\*If you do not speak French, please try to find someone who could translate the following otherwise let us know and we will help you find someone for you because Info-parents contains very important information for the parents at the beginning of every month.\* Si usted no habla francés, por favor trate de encontrar a alguien que pueda traducir la información siguiente, porque Info-parents contiene información muy importante para los padres al principio de cada mes.**

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La tenue de l'assemblée générale des parents, le 16 septembre dernier, a permis de confirmer les postes de représentants de parents au conseil d'établissement. Voici les membres qui constituent le conseil d'établissement :

- Nadia Yacoub, présidente
- Françoise Michaud, parent
- Nataly Poirier, parent
- Jean-François Brisson, parent
- Étienne Bérubé, parent substitut
- Vanessa Boodoosingh, parent substitut
- Geneviève Côté, enseignante
- Christine Fernandes, enseignante
- Nancy Saraiva, technicienne en service de garde
- Johanne Cardinal, personnel de soutien
- Dominique Caron, directeur

Voici le lien Zoom pour la prochaine réunion du C.E. du 19 octobre 19h00 :

<https://us06web.zoom.us/j/83402636857>

Ce lien est aussi disponible sur notre site Internet.

## ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

L'Organisme de Participation des Parents (O.P.P.) a été formé lors de la dernière assemblée générale des parents. L'intention de cet organisme de participation est de promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant et à la vie de l'école.

Si vous désirez vous impliquer dans diverses activités à l'école, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante : [Direction.desBerges-de-Lachine@csmb.qc.ca](mailto:Direction.desBerges-de-Lachine@csmb.qc.ca)

Une première rencontre est prévue le 5 octobre à 19h00.

## PREMIÈRE COMMUNICATION ET MOZAÏK

La première communication sera disponible sur Mozaïk le 5 novembre 2021. Vous y retrouverez les observations de l'enseignant, ainsi que des informations sur les apprentissages et le développement de votre enfant.

Pour y avoir accès, vous devez être inscrit à l'application Mozaïk.

Si vous vous êtes inscrits l'année dernière, vous n'avez pas à vous inscrire à nouveau.

Si c'est la première fois que vous vous inscrivez, veuillez suivre les instructions en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.dropbox.com/s/9nl3nw3rpjy0x2c/Moza%C3%AFk-Aide%20pour%20portail-parents-CSMB.pdf?dl=0>

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Des activités parascolaires débiteront bientôt, restez à l'affût des communications par courriel pour les inscriptions.

## MESSAGES DES TES

Depuis l'année dernière, nous avons un nouveau code de vie à l'école qui est inspiré du système de soutien au comportement positif (SCP) dont ses fondements reposent sur la recherche. Il favorise la responsabilisation progressive de l'élève par le renforcement positif des comportements attendus. L'élaboration de ce système s'inscrit dans une démarche d'intervention bienveillante en lien avec les valeurs de l'école soit la sécurité, l'engagement et le respect. Les différents intervenants enseignent de façon détaillée aux élèves les règlements de l'école. Ils renforcent positivement les élèves lorsqu'ils adoptent le comportement attendu soit verbalement ou en leur remettant un bracelet. À la fin de la journée, le titulaire reprend le bracelet et le prend en note. Après un certain nombre de bracelets, l'enfant choisit un privilège individuel, par exemple : une période de jeux libres de 10 minutes. Lorsque les élèves d'une même classe ont ramassé un total de 144 bracelets, ils ont une célébration de classe, par exemple : une récréation supplémentaire. Lorsque 45 classes auront vécu leur 1ère célébration, les élèves participeront à une célébration d'école où l'effort de tous les enfants sera souligné.

Octobre 2021

En lien avec ce programme, nous utilisons une base de données qui se nomme « le Baromètre ». Nous pouvons vous envoyer des observations à partir de cette base de données. Vous les recevrez par courriel. Il pourrait arriver que vous receviez des rapports positifs (bons coups) lorsque votre enfant posera des gestes qui respectent nos règles et dont nous voulons vous informer. Nous vous encourageons à nommer à vos enfants que vous êtes fier de lui et à valoriser ce comportement.

Toutefois, si votre enfant ne respecte pas les règlements de l'école, les écarts de conduite de votre enfant seront aussi consignés dans « le Baromètre ». Vous serez donc informés par courriel des écarts de conduite par un rapport envoyé par cette base de données.

Nous vous suggérons de faire un retour sur la situation avec votre enfant afin que le comportement inapproprié ne se reproduise plus. Les conséquences seront données par l'école et seront notées sur le rapport que vous recevrez.

Voici un exemple du type de rapport que vous pourriez recevoir :



**UN RAPPORT D'OBSERVATION**

10 septembre 2020 : Presley, Elvis (85 ans, secondaire 3)

Elvis refuse de sortir de la zone d'un autre groupe à la récré, malgré plusieurs intervention (signaux non-verbaux, redirection, montre-moi 5 élèves et choix fermé). Il a été avisé que cette règle est là pour assurer la santé de tous.

Maryse, Senécal (Orthopédagogue)

<b>Interventions:</b>	*Réenseignement du comportement attendu (Réflexion) 14 septembre 2020 - Présenter des excuses verbales ou écrites
<b>Fréquence :</b>	Ce comportement a été noté 1 fois depuis le début de l'année.
<b>Communication :</b>	<b>X</b> aucune
<b>École :</b>	École des Berges-de-Lachine
<b>Code de vie :</b>	Comportements de niveau 3 : Refuse total de collaborer <i>J'essaie de trouver des solutions positives et pacifique à mes problèmes. J'accepte l'intervention de l'adulte.</i>

Cette année, nous utiliserons aussi Moozoom, une plateforme d'apprentissage socio-émotionnel pour aider les enfants à avoir des relations plus positives avec les autres et à mieux gérer leurs émotions. Vous trouverez une lettre explicative si vous [Cliquez ici](#).

Merci à tous pour votre collaboration!

L'équipe TES  
 Karine Langlois Bernier  
 Isabelle Gagné  
 Sarah Lachaine  
 Marie Lona François

## SERVICE DE GARDE ET DU DÎNER

La facturation vous sera remise à la fin de chaque mois pour le service de garde et le service de dîner. Ces frais doivent être payés en ligne dès réception de votre état de compte du service de garde.

Veillez noter que les feuilles d'inscriptions aux journées pédagogiques seront distribuées seulement aux enfants dont les parents ont répondu oui sur la fiche d'inscription du service de garde ou du dîner.

**Nous sommes à la recherche de surveillants sur appel pour le service de dîner. Si cela vous intéresse, veuillez vous adresser à Nancy Saraiva.**

## RETARDS

Nous constatons que le matin, plusieurs élèves sont en retard sans raison. Nous vous demandons de bien vouloir faire attention à l'heure d'arrivée. Nous vous rappelons que la cloche sonne à **7h40** le matin et que la porte de la cour ferme à **7h45**. Pour les dîneurs à la maison, ils doivent revenir dans la cour entre **12h25 et 12h30** l'après-midi. Les enfants qui arrivent à l'école après ces heures sont considérés en retard et doivent passer par le secrétariat. Malheureusement, les élèves qui arrivent après le début des classes retardent la routine de la classe et perturbent le reste du groupe en interrompant le travail commencé.

Merci de votre collaboration!

## COMMUNICATION AVEC DES ÉLÈVES

Si vous devez communiquer avec votre enfant lorsqu'il est à l'école, vous devez obligatoirement vous présenter au secrétariat. Aucun contact ne doit être fait avec les élèves sur la cour d'école afin d'assurer la sécurité des enfants.

Veillez prendre note des heures d'ouverture du secrétariat :

7h00 à 11h30

12h30 à 15h00


Si vous devez venir chercher un enfant entre 11h30 et 12h30, vous devez vous adresser **à un adulte surveillant** du service de garde sur la cour d'école.

## COLLATION ET ALLERGIES

Les collations offertes à l'école ont maintenant débuté et sont distribuées dans les classes en avant-midi, et ce, du lundi au vendredi. Nous désirons vous rappeler que les noix, les arachides ainsi que leurs dérivés sont interdits pour une question de sécurité pour les personnes allergiques.





LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
4	5  OPP	6	7	8
11 <b>CONGÉ</b> Action de grâce  	12	13	14	15
18	19  CÉ	20	21	22
25  <b>Journée pédagogique</b>	26	27	28	29